

Capsule mensuelle de l'Unité

Mai 2017



Ce que vous devez savoir :

- Il y a eu entente entre l'ATA et le gouvernement de l'Alberta pour la nouvelle convention. Vous avez suivi le sujet de près, vous vous êtes rendus aux différentes rencontres et avez lu beaucoup sur le thème. Prochaine étape : PRONONCEZ-VOUS !
- Vous avez entendu parler de la clause « Me Too » et vous n'êtes pas certain, la voici : *Advenant qu'un ou plusieurs syndicats majeurs du secteur public (comme les infirmières par exemple) négocient une augmentation pendant l'entente, la plus importante augmentation sera appliquée à toutes les grilles salariales des enseignants et des suppléants.*
- SUR QUOI EST-CE QU'ON VOTE ? Que l'entente entre l'Alberta Teachers' Association et le Teachers' Employer Bargaining Association signée le 24 avril 2017 soit acceptée.
- QUI PEUT VOTER ? Tout enseignant employé sous contrat par un des 61 conseils scolaires publics, catholiques ou francophones qui est membre d'une des unités de négociation et tout enseignant suppléant qui a été utilisé à tout moment dans les 60 jours civils précédents à l'ouverture du scrutin.
- COMMENT VOTER ? Tout enseignant devra avoir un compte en ligne de l'ATA pour ouvrir une session et accéder à la session réservée au vote au www.teachers.ab.ca. Le vote sera ouvert du 11 mai à 8h jusqu'à 14 mai à 17h.

Perfectionnement professionnel :

- 4 bourses de 1 000\$ tirées au sort pour l'année 2017-2018. Date limite pour envoyer le formulaire : 25 mai. Sujet : « Comment cet atelier de perfectionnement professionnel vous permettra-t-il d'améliorer votre pratique de l'enseignement ? » Formulaire en pièce-jointe.

Pour de plus amples informations sur les activités de l'Unité :

Visitez notre site Web

Rejoignez-nous sur Facebook

Suivez-nous sur Twitter



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions : ata.unitelocale24@hotmail.ca

La prochaine réunion du conseil administratif de l'Unité aura lieu le samedi 27 mai à l'école [Alexandre-Taché](#) de St-Albert.

Les membres du comité exécutif de l'Unité locale.